



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mouvements sociaux

Question au Gouvernement n° 2301

Texte de la question

MOUVEMENTS SOCIAUX

M. le président. La parole est à M. Fabien Roussel.

M. Fabien Roussel. Monsieur le Premier ministre, les mouvements sociaux se multiplient comme autant de cris de souffrance. Ils sont enseignants, cheminots, ouvriers, pompiers, agents d'EDF, des finances publiques, infirmières, agriculteurs, policiers. Le nombre de suicides augmente. Le sang coule, dans nos champs, dans nos usines, nos services publics. (« Oh ! » *sur les bancs du groupe MODEM.*)

Ces hommes et ces femmes refusent la fermeture de leur usine, les fins de mois difficiles, le culte de la performance et les conditions de travail indignes, dans l'indifférence de votre gouvernement.

Parce ce que vous vous obstinez à faire des cadeaux aux plus riches, à privilégier le capital au lieu de soutenir le travail, une majorité de nos concitoyens souffre et se sent abandonnée. Pour financer ces cadeaux aux plus riches, pour financer la fin de la taxe d'habitation ou les baisses d'impôts sur le revenu, pour financer tout cela, les Français doivent payer, payer sans cesse : hausse des factures d'électricité, du prix des mutuelles, des loyers, de l'essence. Ils souffrent aussi parce que vous cassez nos services publics avec ces trains sans agent, ces villages sans trésorerie, ces villes sans hôpitaux et, bientôt, ces campagnes sans agriculteurs.

Où est l'humain dans tout cela ? Où est le respect de la dignité humaine ? La France se déshumanise et elle bat des records : celui de la pauvreté, en hausse de près de 6 % en 2018 et qui frappe désormais plus de neuf millions de nos concitoyens dont une majorité de travailleurs, d'étudiants et de retraités ! Mais elle bat aussi le record de la richesse, avec 170 milliards en plus en deux ans pour les 500 plus grandes fortunes de France ! C'est 22 % de plus pour eux et entre 1 % et 2 % pour nous ! Ce n'est pas acceptable !

Monsieur le Premier ministre, si votre politique est aussi bonne que vous le dites, pourquoi la France exprime-t-elle autant de souffrances ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transition écologique et solidaire. (*Exclamations sur les bancs du groupe GDR.*)

M. Sébastien Jumel. Hors sujet !

Mme Élisabeth Borne, ministre de la transition écologique et solidaire. Parmi les nombreux sujets que vous avez évoqués figure notamment celui de la conduite des trains par un agent seul à bord, à l'origine d'une grève surprise... (*Vives protestations sur les bancs des groupes GDR et FI.*)

Plusieurs députés des groupes GDR et FI . De l'exercice du droit de retrait !

Mme Élisabeth Borne, ministre. ...d'une grève surprise ces derniers jours qui a beaucoup pénalisé nos concitoyens. On a bien vu que ce mouvement de grève inopiné (« *Droit de retrait !* » *sur les bancs des groupes GDR et FI.*) pour des motifs de sécurité s'est finalement étendu à des TGV, des RER, des trains intercités, tel celui reliant Paris à Clermont-Ferrand, sans qu'en aucun cas des enjeux de sécurité puissent être mis en avant. Je pense donc qu'il faut se garder des présentations caricaturales.

M. Fabien Roussel. Ce n'était pas du tout le sens de ma question !

M. André Chassaigne. Répondez à la question !

Mme Élisabeth Borne, ministre . Nous sommes tous attachés au service public et à la sécurité et c'est bien ce à quoi l'État, la SNCF et l'ensemble des cheminots vont veiller, aujourd'hui comme hier. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. Thibault Bazin. Laborieux !

M. André Chassaigne. C'est scandaleux ! Monsieur le président, nous voulons que l'on réponde à nos questions !

Données clés

Auteur : [M. Fabien Roussel](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2301

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [6 novembre 2019](#)